

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1 Intitulé du module 2019-2020

Modèles et interventions en promotion à la santé

<p>Code S.ER.SO.2425.F.19</p> <p>Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

2 Organisation

<p>Crédits ECTS * 5 ECTS</p>	<p>Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
---	--

3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

- Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé.
 Ab2 Analyser l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société.
 Bb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.
 Bb2 S'exprimer de manière claire et compréhensible et adapter ses techniques de communication aux besoins des clients.
 Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usagers et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.
 Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager-ère-s vulnérables et marginalisé-é-s pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.
 Fb3 Transmettre son savoir spécifique aux usager-ère-s ou à d'autres personnes concernées.

Buts

- S'approprier les concepts de promotion santé et de santé communautaire.
 Comprendre les principes de la démarche de promotion à la santé.
 Identifier les besoins et les attentes d'une population, d'une communauté ou d'un groupe en matière de santé, repérer les ressources et les potentialités en vue de la mise en oeuvre d'un projet de promotion à la santé.
 Identifier les besoins occupationnels d'une population.
 Identifier les rôles possibles que peuvent tenir les ergothérapeutes dans certaines problématiques de santé publique et développer de nouvelles formes d'intervention en ergothérapie.
 Connaître le contexte historique des pratiques communautaires en santé mentale.
 Donner des exemples de différentes pratiques communautaires en santé mentale.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1. Modèles théoriques et interventions en promotion à la santé, 3 ECTS. (M. Monin, N. Sperisen)

Unité 2. La démarche communautaire en santé, 2 ECTS. (N. Bacq, A. Leroy, M. Monin, V. Stucki et intervenant-e-s)

Unité 1. Modèles théoriques et interventions en promotion à la santé

48 périodes

Concept et démarche de santé publique.

Les repères relatifs à une approche en promotion à la santé (concept de qualité de vie, bien être, déterminants de la santé, théorie des représentations sociale de la santé, déprivation occupationnelle avec une population vulnérable).

Méthodologie de projet en promotion à la santé

- Le concept de projet

- Analyse de la situation: besoins, demandes, réponses.

Modèle de l'approche écologique dans les projets de promotion à la santé.

Modèle d'impact.

Les théories des changements de comportements (Health Belief Model, Social Cognitiv Théorie, locus of control, modèle transthéorique de Prochaska et DiClemente).

Promotion à la santé et les perspectives en ergothérapie.

Modalités pédagogiques spécifiques

Présence dans le module de 3 tutorats supervisés par des enseignant-e-s. Ces tutorats permettent la conceptualisation du projet de promotion à la santé. Les tutorats permettent aux étudiant-e-s d'avoir un suivi de leurs investigations sur le terrain.

Les tutorats font partie de l'évaluation du module.

La présence aux tutorats est obligatoire.

Unité 2. La démarche communautaire en santé

28 périodes

Les points de repères de la démarche communautaire en santé.

Spécificité de la stratégie communautaire (diagnostic communautaire, implication des usagers dans une démarche de co-construction).

Développement du mouvement des usagers en santé mentale.

Définir les associations d'usagers, leurs revendications et leurs compétences.

Présentation de différentes actions de pratiques communautaires et d'advocacy collectifs en santé mentale.

Modalités pédagogiques générales

Cours ex-cathedra, lectures, tutorats, discussion et expérimentation sur le terrain auprès d'une communauté.

En cas d'absentéisme, l'enseignant-e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant-e-s.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier la capacité des étudiant-e-s à se lancer dans une démarche de projet de promotion à la santé en intégrant les concepts développés dans les deux unités d'enseignement.

Les deux unités seront évaluées par la conceptualisation d'un projet d'intervention en promotion de la santé dans une communauté élaboré en groupe de quatre à cinq personnes, au fil du trimestre sous la supervision d'un-e enseignant-e pendant les tutorats.

Chaque absence d'un tutorat enlève 2 points à la note du travail écrit peu importe la raison, sauf pour une absence certifiée. Dans ce cas, l'étudiant-e peut demander au ou à la responsable de module de réaliser un travail complémentaire.

Modalités d'évaluation

Construction au fil du module du projet par le groupe.

Les étudiant-e-s d'un groupe obtiennent toutes et tous la même note pour autant qu'ils ou elles soient présent-e-s aux tutorats.

Le projet fera l'objet d'un travail écrit à remettre à l'enseignant-e superviseur-e et à la responsable du module 15 jours avant la présentation orale et un oral aura lieu à la fin du module dont la date sera précisée au début du module. Le travail écrit compte pour les 2/3 de la note et la présentation pour 1/3 de la note.

7 Modalités de remédiation *

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

La remédiation est effectuée sous forme d'un dossier individuel. Le dossier, d'une dizaine de page, développe une ou plusieurs thématiques du module selon l'indication de la responsable du module. Le dossier est à rendre en semaine 33.

8 Remarques

En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en première session.

En remédiation, toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

9 **Bibliographie**

- Breton, E., Jabot F., Pommier, J., & Shetlaw, W. (2017). *La promotion de la santé. Comprendre pour agir dans le monde francophone*. Rennes: presse de l'EHESP.
- Douiller, A et coll. (2012). *25 techniques d'animation pour promouvoir la santé*. Brignais: le Coudrier.
- Desgroseilliers, V., Vonarx, N., Guichard, A., & Roy, B. (2016). *La démarche communautaire en 4 actes: Repères, acteurs, démarches et Défis*. Québec: Presse de l'Université Laval.
- Eyrolles Thapa-Görder, N. Voigt-Radloff, S. (2010). *Prävention und Gesundheitsförderung - Aufgaben der Ergotherapie*. Stuttgart: Georg Thieme Verlag.
- Lavoie, J., Panet-Raymond, J. (2014). *La pratique de l'action communautaire*. Québec: Presse de l'université du Québec.
- Monin, M. & Desrosiers, J. (2017). *Pratiques émergentes en ergothérapie sociale*. In M.-H. Iazard (Dir.), *Expériences en ergothérapie*, 30ème série (pp. 78-82). Montpellier: Sauramps Medica.
- Monin, M. (2019). *L'approche communautaire en ergothérapie: projet d'action sur des déterminants sociaux impactant l'occupation de certains publics*. In *Participation, occupation et pouvoir d'agir: plaidoyer pour une ergothérapie inclusive* (pp. 343-362). Paris: ANFE
- Monin, M. (2015). *Promotion à la santé et formation en ergothérapie : nouveau défi*. In M.-H. Iazard (Dir.), *Expériences en ergothérapie*, 28ème série (pp. 165-172). Montpellier: Sauramps Médical.
- www.quint-essenz.ch, a service of Health Promotion Switzerland Swiss Model for Outcome Classification (SMOC), Version 1.2, 14.11.2006

10 **Enseignants**

Nom du responsable de module *
MONIN Michelle

Descriptif validé le *
10.09.2019

Descriptif validé par *
BERTRAND LEISER Martine